

Ceci n'est pas une chronique

**RETOUR VERS LE FUTUR**

Soyons optimistes. Nous sommes début 2010 et l'ARCEP annonce son verdict. Free devient le quatrième opérateur mobile. Chic !

La semaine dernière, le site ZDNet.fr réalisait un dossier intitulé : «4e licence 3G : Free va-t-il bousculer le marché du mobile ?», dans lequel il interrogeait experts télécoms et associations de consommateurs, afin de savoir si Free avait les clés pour bousculer le marché du mobile<sup>(1)</sup>... Retour sur les questions importantes, les dangers, les opportunités...

Quelle date pour le lancement ?

Au plus tôt, l'ARCEP tranchera début 2010. Au plus tard, la réponse sera connue le 29 juin. A partir de ce moment, Iliad l'avait déjà annoncé lors d'une précédente présentation des résultats du groupe, il lui faudra environ 18 mois pour couvrir 25% de la population. Ce taux symbolique permettra à l'opérateur de jouir de la couverture proposée par les trois opérateurs existants via des accords d'itinérance. Ainsi, Free bénéficiera d'une couverture 3G de plus de 75%<sup>(2)</sup>. Un autre accord avec l'un des opérateurs permettra au nouvel entrant de bénéficier d'une couverture 2G d'environ 99%<sup>(3)</sup>. Et Free l'avait indiqué encore plus tôt, impossible de sortir une offre commerciale sans une couverture nationale.

Mais que représentent les 18 mois annoncés ? Est-ce le temps pour obtenir l'autorisation des mairies ou des syndicats d'immeuble pour pouvoir poser une antenne sur un point haut ? Le temps de mettre sur pied toute l'infrastructure du réseau ? En France, les trois opérateurs réunis possèdent environ 24 000 antennes 3G<sup>(4)</sup>. Elles leur permettent de couvrir 75% de la population... Grosso modo, il faudra poser, pour pouvoir couvrir 25% de la population, un millier d'antennes ! Sur 18 mois, cela représente plus de 55 antennes par mois, et on l'imagine, de nombreuses petites mains sur les toits ! Une durée qui pourrait cependant être raccourcie, avec la volonté de l'ARCEP de partager les points hauts, voire de mutualiser les infrastructures... Un délai encore plus court ?

Et si, la nouvelle Freebox était composée d'un mini relais 3G ? La couverture ainsi réalisée par les Freenauts eux-mêmes serait-elle validée par l'ARCEP ? Plusieurs milliers de Freebox pourraient être renouvelées et ainsi couvrir 25% de la population en seulement quelques mois ! Un hypothétique déploiement à la vitesse de l'éclair !

Les plus optimistes parieront donc pour un lancement mi-2010, les plus pessimistes, mi-2012... Entre les deux, il y a toujours mi-2011...

Quelles offres ?

Difficile de ne pas imaginer une offre à 29,99 euros. Que comprendrait-elle alors ? Des appels illimités vers les fixes ? Vers les mobiles Free ? Vers les autres mobiles ? L'accès 3G sera-t-il vraiment illimité ? Les SMS, MMS et mails seront-ils inclus dans l'offre ? Toutes les hypothèses sont envisageables...

Et pour les petits consommateurs, difficile de ne pas imaginer un «Accès Libre Mobile», avec un prix fixe, sans abonnement, de quelques centimes par minute. Imaginer une offre seulement 3G pour pouvoir surfer partout avec son netbook ne serait pas à exclure non plus. Et pourquoi pas aussi imaginer une offre «quadruplay» dans laquelle tout serait compris. Ou encore une clé 3G offerte aux actuels Freenauts, des appels inclus et illimités vers les mobiles Free pour tous les abonnés ADSL...



Free subventionnera-t-il les terminaux ?

Difficile de répondre. S'il est très dur d'imaginer un opérateur ne proposant pas un seul terminal dans ses boutiques (sûrement virtuelles au passage), nul ne sait encore si Free nouera des partenariats avec les plus grands constructeurs... Ne vendre que des abonnements ou des «Accès Libres», cela peut pourtant sembler plausible quand on sait que 59 millions de français possèdent déjà un téléphone mobile... Mais qu'en sera-t-il quand ceux-ci voudront renouveler leur modèle... Les prix des téléphones «nus» sont souvent inaccessibles, surtout pour les téléphones haut de gamme...

## Les freins

Tout d'abord, le marché français de la téléphonie mobile est aujourd'hui arrivé à maturation. Il ne s'agira pas de séduire des abonnés nouveaux, mais plutôt de les piquer à la concurrence. Ainsi se dessine un autre frein, les engagements de 12 ou 24 mois qui enferment les abonnés chez les trois opérateurs. Un autre frein pourrait également se dessiner, les récentes polémiques sur les ondes électromagnétiques... Enfin, un dernier petit obstacle pourrait provenir du nombre de fréquences. La bande de fréquences de 5Mhz dans la bande 2,1Ghz et de 5Mhz dans la bande des 900Mhz restreindra le nombre d'abonné à une dizaine de millions... Pas de quoi dépasser les 25 millions d'abonnés d'Orange, mais tout de même assez pour convertir tous les Freenautes...



## Les opportunités

Elles sont nombreuses. Tout d'abord, les marges actuelles des opérateurs sont extravagantes. Si la minute de communication ne coûte que entre 1 et 2 centimes, les trois opérateurs actuels la facturent en moyenne 20 centimes... Une marge de manoeuvre énorme pour le nouvel entrant ! Rajoutons à cela une base d'abonnés solide, avec presque 4,5 millions de Freenautes et donc plus de 10 millions de français qui utilisent la Freebox !

Enfin, «la baisse des prix des équipements radio (antennes, stations, ...) pourrait jouer en la faveur de Free, qui jouit déjà d'une bonne solidité financière»... Sur un marché pesant plus de 22 milliards d'euros, même une petite part permettra rapidement à Free d'amortir le petit milliard d'investissement nécessaire à la construction de son réseau...

En conclusion, si beaucoup de questions restent posées, quelques unes des hypothèses émises sont sans doute envisageables. Et s'il ne sera pas facile de convertir cette majorité de français n'ayant pas changé d'opérateur depuis plus de 5 ans, il faudra faire confiance à l'audace et l'innovation de Free pour les convaincre de changer. Encore un peu de patience...

(1) <http://www.zdnet.fr/actualites/telecoms/0,39040748,39703699-2,00.htm>

(2) Chiffre ARCEP : [http://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/synthese-bilan-couv2G-aout09.pdf](http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/synthese-bilan-couv2G-aout09.pdf)

(3) Chiffre ARCEP : [http://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/synt\\_et\\_rap-bilan-couv2G-aout09.pdf](http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/synt_et_rap-bilan-couv2G-aout09.pdf)

(4) [http://www.anfr.fr/index.php?cat=sante&page=faq#cart\\_9](http://www.anfr.fr/index.php?cat=sante&page=faq#cart_9)